

Une opération originale pour réhabiliter les métiers de la restauration

L'initiative est inédite: afin de réhabiliter et de mieux faire connaître les métiers de la restauration et de l'hôtellerie auprès de jeunes qui doivent choisir leur métier, la section neuchâteloise d'Hotel & Gastro formation invite une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices de l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) à vivre en immersion dans trois établissements hôteliers du chef-lieu cantonal pendant 48 heures, les 25 et 26 mai prochains.

GEORGES POP

NEUCHÂTEL

« Nous avons décidé de nous attaquer aux racines du problème. Nos métiers ont trop souvent mauvaise réputation en raison de horaires de travail et des salaires jugés insuffisants. Il est important de rectifier cette image fautive auprès de celles et ceux qui orientent les jeunes vers leur futur métier. L'hôtellerie et la restauration offrent de magnifiques activités. Elles sont notre ADN et ne sont pas plus contraignantes que celles des secteurs des soins ou de la police, par exemple », explique avec enthousiasme David Maye, vice-président de GastroNeuchâtel et président de la section cantonale d'Hotel & Gastro formation depuis mars 2022.

DÉCOUVRIR LES COULISSES D'UN GRAND HÔTEL

Les hôtes de cette opération originale seront accueillis à l'Hôtel des Arts, à l'Hôtel Beaulac, ainsi qu'au Beau-Rivage de Neuchâtel, puis répartis en trois groupes afin de s'initier successivement à l'art de la cuisine, aux savoir-faire de l'accueil, du service et de l'entretien, ainsi qu'à la tenue d'un bar avec, notamment, la maîtrise de la mixologie, cet art



David Maye, Président d'Hotel & Gastro formation (NE), avec Karen Alleman, directrice de GastroNeuchâtel et consultante pour Hotel & Gastro formation (NE), et (au centre) Mélanie Danigo, assistante administrative. © HGF-NE

qui requiert une connaissance approfondie des ingrédients utilisés pour créer des cocktails qui contribuent à donner une identité à l'établissement.

Apéritifs, repas et brunches seront aussi au programme de ces deux journées bien remplies. « Nous aurions souhaité que nos invités passent la nuit dans les hôtels participants, afin de mieux comprendre leur fonctionnement. Mais l'État s'y est opposé, de crainte que ça tourne à la fête, ce qui n'est évidemment pas le but », constate David Maye qui, soit dit en passant, est le créateur de l'entreprise Cinq Sens Sarl, un service traiteur réputé dans le canton de Neuchâtel et au-delà.

TOUS LES DEUX ANS

À l'issue de ces deux journées d'immersion, un questionnaire sera adressé aux participants pour connaître leurs impressions et, le cas échéant, mieux répondre aux attentes, cette opération étant appelée à se renouveler tous les deux ans. Hotel & Gastro formation Suisse s'engage depuis plus de 90 ans pour la formation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. L'institution est portée par HotellerieSuisse, GastroSuisse et Hotel & Gastro Union, tandis que CafetierSuisse et Swiss Catering Association sont des associations membres.

www.hgf-ne.ch



L'Hôtel des Arts, à Neuchâtel, est l'un des trois établissements impliqués dans cette opération immersive. © hoteldesarts.ch

Fiscalité: l'exode des riches Norvégiens et les leçons à en tirer

Face à la hausse des impôts, les Norvégiens fortunés, en particulier lorsqu'ils possèdent une entreprise, quittent leur pays et viennent s'installer en Suisse. Il faut en tirer les leçons qui s'imposent, considérer positivement les riches contribuables et offrir à ceux qui créent des entreprises un cadre fiscal clair, stable, prévisible et avantageux.

Quand posséder une entreprise devient un luxe

La presse en a récemment fait quelques gros titres: de riches Norvégiens viennent actuellement s'établir en Suisse après avoir quitté leur pays en raison de la hausse des impôts. On parle d'un «exode de millionnaires» qui dure depuis plusieurs mois. Rien que pour ces contribuables les plus riches, la perte pour le fisc norvégien pourrait déjà atteindre l'équivalent de quelque 85 millions de francs. L'ensemble du phénomène est difficile à chiffrer car des contribuables moins fortunés partent aussi et la Suisse n'est pas la seule destination possible.

Certains de ces exilés fiscaux affirment économiser près de 90% d'impôts en venant chez nous. La Norvège a «légèrement» augmenté son impôt sur les grosses fortunes, mais aussi et surtout l'imposition des actions, désormais taxées à 80% de leur valeur contre 55% auparavant; au titre de l'impôt sur le revenu, l'imposition des dividendes a passé de 31,7 à 37,8%. Les «riches» dont on parle ici sont donc souvent des entrepreneurs dont la fortune est principalement constituée par leur entreprise. Les fiscalistes expliquent que le coût fiscal de posséder une entreprise en Norvège a plus que doublé en deux ans. Certains entrepreneurs doivent emprunter ou vendre une partie de leurs actifs pour pouvoir payer leurs impôts.

Les autorités norvégiennes, nous dit-on, commencent à s'inquiéter de cette perte à la fois fiscale et économique. Mais le gouvernement ne semble pas vouloir faire marche arrière; il tente au contraire d'accroître la pression sur les contribuables qui quittent le pays – ce qui ne fait qu'accélérer le phénomène.

La Suisse profite de cette situation, tant mieux, mais il faut aussi en tirer des leçons, car la boulimie fiscale ne guette pas que les autres.

La mobilité des riches n'est pas un mythe

Voici un premier axe de réflexion: on a plusieurs fois constaté qu'un allègement de la fiscalité pouvait déboucher, dans les années qui suivent, sur un accroissement des recettes fiscales; il est cependant difficile d'établir avec certitude un lien de cause à effet entre les deux mouvements. Il sera dès lors intéressant d'observer l'évolution des recettes fiscales en Norvège: si elles diminuent durablement, cela renforcera la (forte) présomption d'une corrélation inversée entre le poids de l'impôt et son rendement.

Un deuxième axe de réflexion repose sur un constat objectif. On a l'habitude d'en appeler à une fiscalité modérée en arguant que la présence de contribuables aisés est profitable à toute la collectivité, et en mettant en garde contre le risque de les faire fuir. A chaque fois, des contradicteurs rétorquent qu'on peint le diable sur la muraille, que les riches résidents

ont de multiples raisons de rester là où ils sont et que le risque de les voir partir est faible. Avec l'exemple norvégien, il est maintenant démontré qu'il existe bel et bien un «seuil de résistance» au-delà duquel ceux qui peuvent partir s'en vont. Ce seuil est impossible à déterminer précisément, ce qui doit inciter à d'autant plus de prudence.

Il est enfin intéressant d'observer – c'est un troisième axe de réflexion – que les personnes qui partent s'établir sous des cieux fiscaux plus cléments ne sont pas seulement des retraités ou héritiers oisifs, mais aussi et surtout des personnes actives qui investissent – et qui, en l'occurrence, investissent en Suisse plutôt qu'en Norvège. Ce constat vient casser l'image caricaturale habituelle du riche contribuable assis sur un tas d'or dont il n'a pas besoin tandis que la collectivité est obligée de s'en priver.

«Avec l'exemple norvégien, il est maintenant démontré qu'il existe bel et bien un «seuil de résistance» au-delà duquel ceux qui peuvent partir s'en vont.»

En finir avec les réflexes basiques de jalousie

En matière de fiscalité, le citoyen moyen a tendance à raisonner selon un réflexe basique de jalousie: celui qui gagne davantage que moi n'a pas besoin d'être épargné par le fisc, et tout ce dont il n'a pas besoin pour vivre convenablement devrait revenir à la collectivité. On l'a encore vu dans le canton de Vaud, par exemple, où l'initiative populaire des associations économiques demandant une diminution de 12% de l'impôt cantonal – qui a formellement abouti avec un nombre record de signatures – s'est tout de même heurtée aux commentaires négatifs de certaines personnes qui jugeaient injuste qu'une diminution puisse être accordée à tous les contribuables. Il faudrait ainsi que les plus modestes (qui paient déjà peu) paient encore moins, et que les plus riches (qui paient déjà beaucoup) paient encore plus...

Une approche radicalement différente est nécessaire si on veut conserver des entrepreneurs capables de produire de la richesse, et donc de la substance imposable pour financer les tâches publiques – seule raison d'être de l'impôt. Il faut prendre acte de l'exemple norvégien, tenir compte de la volatilité des contribuables fortunés, tenir compte de la structure de leur fortune (liquide ou investie), et offrir à ceux qui créent des entreprises un cadre fiscal clair, stable et prévisible, avantageux aussi, qui les accompagne de manière cohérente tout au long des différents cycles de vie d'une entreprise.

Pierre-Gabriel Bieri

Derrière un bon restaurateur se cachent toujours de bons produits.

aligro.ch
du 15 au 20 mai 2023 – Prix Pro hors TVA, rabais déduit
jeudi 18 mai: nos marchés sont fermés

Plus de
2000
actions
chaque semaine



44%
28.98
kg

Filet de thon sashimi
décongelé, du Pacifique
Centre-Ouest



23%
19.90
kg

Epaule de veau frais
de Suisse



22%
5.98
l

Huile d'olive
extra vierge
Méditerranée
Sabo, 6 x

ALIGRO
Plus de qualité pour votre argent.